



VILLE DE SAINT-BASILE  
MRC DE PORTNEUF  
PROVINCE DE QUÉBEC

**SAINT  
BASILE**

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT  
12-2026**

---

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2026, le règlement suivant :

**Règlement numéro 12-2026 modifiant le règlement de zonage numéro 07-2012 afin d'augmenter le nombre minimal de cases de stationnement requises pour les habitations multifamiliales et de créer une nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-9 à l'intérieur de laquelle seront autorisés les projets résidentiels intégrés.**

Ce règlement est entré en vigueur le 18 juin 2026 à la suite de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Portneuf.

Toute personne intéressée par le règlement peut en prendre connaissance durant les heures régulières d'affaires, à l'hôtel de Ville située au 20 rue Saint-Georges, Saint-Basile.

DONNÉ à Saint-Basile, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de juin deux-mille-vingt-six.

---

Manon Jobin  
Directrice des finances  
Greffière-trésorière